

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

Clermont-Ferrand, lundi 8 juillet 2024

### NOUVEAU SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE BAS CARBONE, EN HAUTE-LOIRE !

*L'entreprise Totoom au Puy-en-Velay, qui s'est faite déjà connaître par la création du Service de Navettes Express Régional (SNER), vient d'ouvrir un nouveau service de Transport À la Demande, Décarboné Économique, en milieu Rural (TADDER).*

**Totoom** est une entreprise de transport de personnes qui s'adresse aux professionnels comme aux particuliers, désireux de voyager entre gares, aéroports, villes et territoires ruraux peu ou mal desservis, dans lesquels la voiture individuelle reste prédominante. Totoom a donc imaginé et créé le Service de Navettes Express Régional (SNER) en septembre 2023, un mode de transport partagé pouvant accueillir jusqu'à 6 passagers en porte-à-porte, **avec des vans 100% électriques**. L'objectif : procurer des économies à ses passagers, apporter plus de confort et moins de contraintes tout en étant ultra performant (10g CO<sub>2</sub>eq/pax/km) en termes de décarbonation du transport par la route.

L'activité a débuté avec la ligne Le Puy-en-Velay/Saint-Etienne/Lyon-Saint Exupéry Gare TGV et Aéroport. En janvier 2024, la ligne Lyon Saint-Exupéry/Annecy Chamonix a été ouverte. Les lignes Clermont-Ferrand/Lyon Saint Exupéry ainsi que Clermont-Ferrand/Brioude/Le Puy-en-Velay sont prévues pour l'automne 2024.

À ce jour, ce sont plus de 1 200 passagers transportés.

#### **Cet été, Totoom va encore plus loin !**

L'entreprise vient de créer le **Transport à la Demande, Décarboné, Économique, en Milieu Rural (TADDER)**. Via l'appli éponyme ou par téléphone, tout passager peut désormais réserver une place à bord des vans Totoom, pour être pris en charge à domicile ou à l'entreprise, et ainsi relier l'agglomération du Puy-en-Velay.

Le TADDER répond à la nécessité d'une mobilité inclusive en déployant une nouvelle offre de services pour des passagers qui n'ont pas de moyens de locomotion. Il propose une alternative à l'usage de la voiture personnelle et assure les correspondances avec le SNER, le train et les cars régionaux, en direction des métropoles, gares et aéroports. Il renforce ainsi la position du Puy-en-Velay en tant que nœud de communication du Massif central.

Le TADDER dessert plus de 100 villages et hameaux situés le long des lignes Le Puy-en-Velay / Les Estables - Le Puy-en-Velay / La Chaise Dieu - Le Puy-en-Velay / Saint-Maurice de Lignon et, **depuis le 15 juin dernier la ligne Le-Puy-en-Velay / Langogne.**

(...)

*OrbiMob' est une association loi 1901. Elle a le double défi de sensibiliser aux enjeux/solutions de la mobilité de demain et de résoudre la problématique territoriale. Elle impulse et aide des projets de mobilité à voir le jour en partenariat avec les acteurs du territoire, sur la base d'une stratégie multimodale et économiquement réaliste.*

---

#### CONTACTS PRESSE :

Françoise PERRET-BERNARD – 06 08 85 31 34 – [francoise.bernard@orbimob.com](mailto:francoise.bernard@orbimob.com)

Valentine BLANCO - 07 71 10 02 45 – [v.blanco@totoom.fr](mailto:v.blanco@totoom.fr)

---

Cette nouvelle ligne permet notamment de relier La Haute-Loire à Nîmes via le train Le Cévenol, Langogne à Saint-Etienne Chateauxreux et Lyon Saint-Exupéry. La fréquence est organisée en fonction des horaires de travail, des flux touristiques, des horaires du SNER et des trains à l'arrivée et en partance du Puy-en-Velay et de Langogne. « *Ce nouveau service de transport à la demande décarboné en milieu rural permet d'affiner la desserte du SNER de Totoom et créer une intermodalité réussie dans les territoires ruraux* » détaille Jean-Marc Dardalhon, Président de Totoom.

Pour assurer ce nouveau service porte-à-porte, Totoom s'est équipé d'une flotte de nouveaux véhicules et a embauché de nouveaux chauffeurs pour un service garanti 7j/7, 365 jours par an, sur une amplitude journalière de 7h à 22h. Le service étant assuré dès la première réservation.

Ce projet a été créé en partenariat avec La **Maison du Tourisme de Haute-Loire**, la **Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay** et avec le soutien de l'**association OrbiMob'**. Tous se sont mobilisés pour porter le projet auprès de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires et obtenir une subvention de l'État à hauteur de 196 000 € pour aider le projet à voir le jour. « *Ce service de navettes électriques collectives avec chauffeurs présente un intérêt manifeste pour des territoires jusqu'ici isolés tout en offrant une bonne perspective de viabilité économique, donc de pérennité et de déploiement sur un territoire géographique élargi* », commente Patrick Oliva, président d'OrbiMob', qui encourage la perspective de répliquer le modèle plus largement dans le Massif central.

**Pour réserver un Totoom, rien de plus simple !** Réserver son trajet via l'application, sur le site Web ou par téléphone au 0771100245.

Pour exemple de tarifs, Le Puy-en-Velay - Langogne / La Chaise-Dieu sont vendus 19,50€ TTC la place. Le tarif minimum par passager est de 9,50€ TTC pour une distance parcourue jusqu'à 20 kilomètres. Des codes promotionnels et des préachats permettent des réductions allant jusqu'à 25 %. Pour plus d'informations : [www.totoom.fr/navette-sner-langogne/](http://www.totoom.fr/navette-sner-langogne/)

*OrbiMob' est une association loi 1901. Elle a le double défi de sensibiliser aux enjeux/solutions de la mobilité de demain et de résoudre la problématique territoriale. Elle impulse et aide des projets de mobilité à voir le jour en partenariat avec les acteurs du territoire, sur la base d'une stratégie multimodale et économiquement réaliste.*

---

CONTACTS PRESSE :

Françoise PERRET-BERNARD – 06 08 85 31 34 – [francoise.bernard@orbimob.com](mailto:francoise.bernard@orbimob.com)

Valentine BLANCO - 07 71 10 02 45 – [v.blanco@totoom.fr](mailto:v.blanco@totoom.fr)

---